

République d'Haïti
Ministère de l'Économie et des Finances
Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
LES ENTREPRISES FUNÉRAIRES
EN 2001



Direction des Statistiques Économiques, DSE.

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La limitation des données de base disponibles sur le secteur des services rend difficile, depuis quelque temps, l'évaluation précise de l'ampleur prise par ce secteur dans la structure de l'économie et constitue un handicap majeur dans l'élaboration des comptes du secteur. Pour pallier cette déficience, l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) a réalisé au cours de l'année 2002, une série d'enquêtes sur les entreprises de service.

Dans le cadre du renforcement de la Direction des Statistiques Économiques (DSE), en vue de la mise en place d'une nouvelle base de Comptes Nationaux et l'implémentation du SCN93, l'IHSI prend plaisir à soumettre à l'appréciation des décideurs, des agents économiques et des chercheurs, les résultats de l'enquête sur les Entreprises Funéraires. Ces résultats permettent d'avoir une connaissance plus approfondie du fonctionnement de ces Entreprises.

L'enquête sur les Entreprises Funéraires constitue un point de départ pour la production de statistiques économiques fiables et actualisées de cette branche d'activité. Elle sera suivie d'autres enquêtes plus légères en vue d'assurer une continuité dans la production et la diffusion des statistiques économiques dans ce domaine.

L'IHSI remercie vivement tous ceux qui ont facilité la réussite de cette opération. Ces remerciements s'adressent essentiellement au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour son appui inconditionnel et aux Responsables des Entreprises Funéraires qui, par leur collaboration, ont rendu possible la réalisation de cette enquête. L'IHSI espère qu'ils vont poursuivre dans le même sens et s'engage, de son côté, à continuer à respecter scrupuleusement la confidentialité des informations individuelles en vue de garantir la pérennité de cette collaboration qui ne peut être que bénéfique à toute la communauté.

Au cours de l'année fiscale 2001, les entreprises funéraires ont réalisé une production estimée à plus de 144 millions de goudes, avec une Valeur Ajoutée de l'ordre de 87 millions et un Excédent Brut d'Exploitation de plus de 45 millions. Leurs dépenses totales sont estimées à 148 millions de goudes environ. La plus grande part a été consacrée à la consommation intermédiaire soit 38%, et le reste est partagé entre l'investissement (34%), les salaires (18%) et les impôts (10%).

LES CHIFFRES CLES DES ENTREPRISES FUNÉRAIRES

Données comptables en milliers de goudes

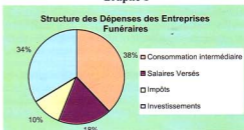
Production	144.158
Consommation intermédiaire	56.975
Valeur ajoutée	87.183
Salaires Versés	27.141
Impôts	14.353
Excédent Brut d'Exploitation	45.689
Investissement	49.831

Nombre d'entreprises	112
Nombre d'emplois rémunérés	843
Travailleurs familiaux non rémunérés	31

Valeur ajoutée par salarié (Gdes)	103420
Salaires moyen annuel (Gdes)	32196

Taux de valeur ajoutée	60%
Part des salaires	31%
Taux de marge	52%
Taux d'investissement	57%

Graph 1



CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES

Se référant au nombre d'années de fonctionnement, la majorité des entreprises funéraires recensées sont très jeunes, seulement 2% ont une durée de fonctionnement supérieure à cinquante (50) ans. Deux grandes périodes ont marqué l'évolution de ces entreprises. Il s'agit de la décennie 90 qui a vu naître près de 46% et l'année 2001 au cours de laquelle ont vu le jour plus d'un quart des entreprises funéraires recensées (26%).

Les entreprises funéraires sont réparties un peu partout à travers le territoire national; on les rencontre particulièrement en milieu urbain. La majorité d'entre elles, 87% environ, évoluent quasiment dans l'informel ne tenant pas de livre comptable. Très peu structurées dans l'ensemble, ces entreprises fonctionnent dans des situations précaires, ne disposant ni de morgue, ni de chambre froide et de salles d'exposition. Dans la plupart des cas, elles jouent plutôt un rôle d'intermédiaire entre la clientèle et les entreprises mieux équipées offrant un service funéraire complet.

La structure juridique des entreprises funéraires est très peu diversifiée. Les résultats ont montré que 83% d'entre elles sont des entreprises individuelles, les sociétés anonymes représentent 3%, les sociétés en nom collectif 2% et les autres types d'entreprises 12%. Ces dernières sont constituées surtout d'entreprises familiales léguées par les parents défunts et d'associations de deux ou de plusieurs personnes, etc. Elles fonctionnent comme telles, n'étant pas régies par le « **Contrat de Société** » comme l'indique la loi N° 24 du Code Civil Haïtien en son Article 1601 réglementant le fonctionnement des sociétés en Haïti.

ANALYSE DES RESULTATS

Les statistiques issues de l'enquête ont permis d'explorer des informations pertinentes sur le secteur des services funéraires. Plus d'une centaine d'entreprises exerçant les activités de « pompes funèbres et activités rattachées » telles que définies dans la Classification Internationale Type par Industrie de toutes les branches d'activité économiques (CITI Rév.3) ont été repérées.

La production de ces entreprises a été estimée en 2001 à 144 millions de gourdes. Leur valeur ajoutée, composée notamment des salaires versés et des impôts sur les produits, avoisine 87 millions de gourdes. Il en est résulté un excédent brut d'exploitation de l'ordre de 45 millions de gourdes.

En ce qui concerne les investissements, les services funéraires ont effectué pour l'exercice fiscal 2000 -2001 des dépenses de l'ordre de 49 millions de gourdes, soit un taux d'investissement de 57%. Ce

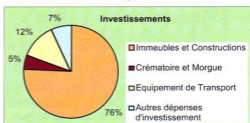
taux exceptionnellement élevé s'explique par le fait que, outre les importants investissements réalisés en construction et en rénovation de bâtiments par les anciennes entreprises, l'année 2001 correspondait aussi et surtout à l'ouverture de vingt neuf (29) nouvelles entreprises funéraires. Ce qui a occasionné d'énormes investissements notamment en acquisition d'équipements de transport, d'installation de chambres froides ou de morgues, etc.

En effet, la plus importante part des dépenses d'investissement a été consacrée à l'acquisition, la construction ou la rénovation d'immeubles, soit près de 76%. Le reste est distribué entre les équipements de transport (12%), les fours crématoires et chambres froides 5% et les autres dépenses d'investissement (7%).

Tableau 2
Répartition de l'Investissement selon la Nature des Transactions
(En Gourdes)

Biens et Services	Montant	%
Immeubles et Construction	37.547.461	76
Crématoire et Morgue	2.680.075	5
Equipements de Transport	6.090.711	12
Autres dépenses d'investissement	3.513.742	7
Total	49.831.989	100

Graph 2



Les salaires versés au cours de l'exercice fiscal 2001 sont évalués à environ 27 millions de gourdes, pour un effectif de huit cent soixante quatorze (874) employés dont 84% d'hommes et 16% de femmes. Une grande partie des salaires versés par les entreprises funéraires est allouée aux propriétaires - associés soit 43% et le reste (57%) est ainsi réparti: 24% aux employés, 11% aux ouvriers, 10% aux travailleurs temporaires, 7% aux cadres moyens et 6% aux cadres supérieurs.

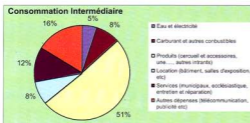
Par ailleurs, à propos de la configuration du personnel, on a noté que très peu d'entreprises funéraires ont fait appel aux services d'un médecin et d'un avocat bien que, selon les responsables eux-mêmes, ces professionnels soient d'une grande utilité pour ce secteur d'activité.

Les dépenses de consommation intermédiaire effectuées en 2001 sont estimées à près de 56 millions de gourdes. Dans cette catégorie, se regroupent tous les intrants (biens et services utilisés par les entreprises pour pouvoir produire et fournir des services funéraires).

Tableau 3
Dépenses de Consommation Intermédiaire
(En Gourdes)

Biens et Services utilisés	Montant	%
Eau et électricité	2.927.792	5
Carburant et autres combustibles.	4.376.405	8
Produits (cercueil et accessoires, urne ..., autres intrants)	29.359.397	51
Location (bâtiments, salles d'expo. etc.)	4.374.989	8
Services (municipaux, ecclésiastiques, entretiens et réparation)	6.938.393	12
Autres dépenses (télécommunications, publicité, etc.)	8.998.672	16
Total	56.975.648	100

Graph 3



Les intrants les plus importants sont ceux de base, utilisés directement dans le processus de production : cercueil et accessoires, urnes, couronnes, etc. Ces produits représentent 51% du montant total des dépenses de consommation intermédiaire. Les dépenses en services municipaux, ecclésiastiques, entretien et réparation viennent en seconde position avec 12% ; la location de bâtiment et des salles d'exposition, la consommation de carburant et autres combustibles occupent la troisième place avec 8%

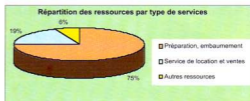
des dépenses chacune; viennent enfin l'électricité et eau, 5% et les autres dépenses de consommation intermédiaire (Communication, publicité, etc.), totalisant 16%.

Le montant des ressources générées en 2001 par les activités funéraires est estimé à près de 144 millions de gourdes. La structure de ces ressources montre que la préparation et l'embaumement des corps est de loin l'activité qui rapporte le plus, représentant environ 75% du total des ressources. Les ventes de tombes, de mausolées et la location de salle d'exposition, de corbillard, etc. ont contribué pour 19%. Tandis que les cessions de biens de capital fixe et des autres revenus non classés ailleurs ont constitué 6% des ressources totales.

Tableau 4
Ressources par Catégorie de Services
(En Gourdes)

Services	Montant	%
Préparation, embaumement	108.123.727	75
Services de location et vente	27.777.023	19
Autres ressources	8.258.945	6
Total	140.955.695	100

Graph 4



PROBLEMES ET CONTRAINTES VUS PAR LES ENTREPRENEURS

De l'avis de certains responsables, la crise énergétique qui sévit dans le pays depuis bien des années constitue un handicap majeur au fonctionnement des entreprises funéraires. A côté des dépenses consacrées au paiement de l'électricité, ils sont obligés de s'approvisionner en carburant pour pouvoir alimenter les génératrices afin d'assurer le bon fonctionnement des chambres froides et d'autres appareils électriques.

Dans la perspective de régulariser le secteur funéraire en Haïti, 70% des entrepreneurs rencontrés souhaitent que les autorités compétentes réfléchissent sur la nécessité de doter ce secteur d'activités si important dans la vie nationale d'un cadre légal réglementant le fonctionnement des entreprises funéraires et susceptible de limiter la concurrence déloyale qui sévit dans le secteur.

CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ENQUETE

L'enquête vise l'ensemble des entreprises évoluant sur le territoire national dont l'activité principale est la fourniture des services (marchands) funéraires à la collectivité, conformément à la « **classe 9303 Activités de Pompes Funèbres et Activités Rattachées** » de la classification Internationale Type par Industrie de toutes les Branches d'Activité Economique (CITI.Rév.3).

Suite aux confrontations de plusieurs listes administratives et à l'inventaire direct fait sur le terrain par les responsables régionaux de l'IHSI, une liste exhaustive de l'ensemble des entreprises oeuvrant dans le secteur des services funéraires a été constituée. Il s'en est suivi un repérage systématique de toutes les entreprises funéraires de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince et des autres principales villes du pays. Pour rester dans les normes de la Comptabilité Nationale, seules les entreprises ayant fonctionné pendant au moins six mois au cours de l'année 2001 ont été retenues dans la base de sondage à partir de laquelle un échantillon d'entreprises a été prélevé.

La collecte des données a été assurée dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince par des cadres de l'IHSI. Au niveau de la province, l'opération de collecte a été confiée aux responsables régionaux et dans certaines zones aux enquêteurs de l'IHSI affectés à la collecte des prix à la consommation. Pour réaliser ce travail, deux questionnaires et un manuel d'instructions destiné aux chefs d'entreprises ont été élaborés.

- Le premier questionnaire identifié « Q1 » se réfère aux entreprises fournissant les services de préparation ou d'embaumement des corps pour la sépulture et l'incinération et d'autres services funéraires.
- Le deuxième questionnaire identifié « Q2 » s'applique aux entreprises fournissant les services de location ou vente de concession (Tombes / Mausolées) et d'autres services funéraires.

La collecte une fois terminée, les questionnaires ont fait l'objet de maintes critiques afin de s'assurer de la fiabilité et de la cohérence des données

recueillies sur le terrain. La saisie électronique des informations a été assurée par les techniciens de l'IHSI au moyen d'une application de saisie réalisée sur le logiciel ACCESS.

Les données saisies ont été par la suite transférées sur le logiciel SPSS pour les travaux d'apurement, de traitement et de production de tableaux. En vue de faciliter le traitement des données, les entreprises ont été classées en trois strates distinctes (les petites, les moyennes et les grandes) en fonction du montant de leur chiffre d'affaire. Les données ont été par la suite extrapolées afin de produire des résultats pour l'ensemble de la population. Les tableaux produits à partir du logiciel SPSS ont été transférés sur Excel pour le formatage final.

NORMES ET CONCEPTS

Entreprise

L'entreprise représente une unité économique autonome organisée pour la mise en oeuvre d'un ensemble de facteurs de production en vue de produire des biens et des services pour le marché à des prix économiquement significatifs. Une entreprise peut avoir plusieurs établissements.

Investissement

La notion d'investissement retenue est celle de la Comptabilité Nationale qui correspond à la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF). Elle concerne les acquisitions de biens durables par les entreprises pour être utilisés pendant au moins un an dans le processus de production et les grands travaux de construction et de réparation.

Le taux d'investissement d'une branche ou d'un secteur d'activité est égal au rapport de l'investissement sur la valeur ajoutée. Dans le cas d'un pays, il est égal au rapport de l'investissement sur le Produit Intérieur Brut (PIB). Ce taux mesure l'importance de la capacité de production par rapport à la richesse créée.

INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE

Rue Joseph Janvier #1

Tél.: 223 - 5501, 511 - 6560, 223 - 1011,
222 - 5251, 221 - 5812, 223 - 8465

Fax: (509) 222 - 2669

E-mail: ihsi@ihsi-ht.org